



Nîmes, le vendredi 18 décembre 2020

**Objet:** demande d'adhésion  
**FORFAIT NOUVEAU MANADIER**

Cher ami,

Vous souhaitez obtenir une licence pour la saison 2021.

Pour la saison 2021, la volonté de la fédération est d'appliquer son règlement et notamment l'article 97 sur l'obligation de la licence pour les participants habilités à prendre part à la course.

La fédération sera très ferme concernant les licences de gardians à pied, habilités à être sur les torils. Elle impose seulement 2 licences. Elles devront être prises en priorité par les gardians amateurs ayant un lien familial avec la manade, ainsi que tous les amateurs bénévoles actifs.

Tout gardian amateur à pied non licencié et se trouvant sur le toril sera sous la responsabilité du manadier. Le manadier sera responsable devant la commission de discipline en vertu du règlement sportif.

Pour se faire, nous vous demandons de bien vouloir établir votre dossier comme suit :

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- ✓ Bulletin d'adhésion
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- ✓ Deux photos
- ✓ Le chèque de paiement
- ✓ Liste de vos gardians professionnels et amateurs (tableau joint)
- ✓ Certificat du centre des impôts justifiant la qualité de loueur de taureaux
- ✓ Attestation de la M.S.A. justifiant de la qualité d'éleveur de taureaux
- ✓ Dossier jeune agriculteur
- ✓ Certificat vétérinaire qui justifie l'état de santé du cheptel, attestation de réalisation des opérations de prophylaxie, ...
- ✓ Manière de reconnaître le bétail – année de naissance – La FFCC doit pouvoir connaître l'âge des taureaux ou des vaches en piste.

**Divers renseignements concernant la manade :**

- ✓ Edition du livre des bovins de moins de 3 mois avec le bilan des mouvements du troupeau production bovine EDITE PAR LE GDS. SELSO non valable
- ✓ pâturages (50 hectares, 1,4 UGB/hectare), photocopie des relevés parcellaires et baux ruraux, référence au dossier PAC (politique agricole commune, CERFA 10381/077)
- ✓ Attestation appartenance à la " race di biòu " Livre généalogique
- ✓ L'adhésion à l'une des trois associations de manadiers est conseillée.

- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile pour les activités concernées par la FFCC
- ✓ Numéro de cheptel obligatoire
- ✓ Relevé MSA ou Déclaration PAC

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

Nous vous demandons d'être très vigilant dans l'établissement de votre dossier (bien remplir ou cocher toutes les cases demandées : date de naissance, téléphone, E-mail...etc).

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL  
Président FFCC

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal line that ends in a small dot.



**BULLETIN D'ADHESION**  
**Saison 2021**  
**MANADIER**

- FDM  
 SANS ASSOCIATION

**Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.**  
**Date limite de dépôt le 31 janvier 2021.**

DETAIL	TARIF
<b>Option prix de Base</b> : Socle de base obligatoire <i>voir détail au dos</i> - Cotation Fédérale 150 € - Assurance individuelle obligatoire et Protection juridique 88 €	237,00 €
<b>Option 1</b> (voir détail au dos) - Cotation Fédérale 150,00 € - Prime Individuelle accident et Protection juridique 217 €	367,00 €
<b>Option 2</b> (voir détail au dos) - Cotation Fédérale 150,00 € - Prime Individuelle accident et Protection juridique 264,00 €	414,00 €
<b>LICENCE GARDIAN A PIED</b> - Cotation fédérale – 20 € - Option de Base - 114 €	134,00 €

Manade \_\_\_\_\_ N° de Cheptel : \_\_\_\_\_

Je soussigné «Nom» «Prénom» \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° portable \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ et Lieu \_\_\_\_\_

Adresse de la manade si différente \_\_\_\_\_

Nombre de gardians professionnels

Signature (obligatoire) :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**J'ai une autre licence FFCC, si oui laquelle.....** (Précisez le collège)

**Dans ce cas, je donne ma voix à .....** (Précisez le collège d'adhésion)

*Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée par les lois n° 87-979 du 7 décembre 1987 et n° 92-652 du 13 juillet 1992*

**Je joins à la présente : 2 photos d'identité**

**Fédération Française de la Course Camarguaise**  
485 Rue Aimé Grand  
30000 NIMES  
Tél : 04.66.26.05.35 Fax : 04.66.26.18.24

**Cadre réservé FFCC**

Licence n° : **21/**.....

Reçu le : .....

Mode règlement : .....

Date encaissement : .....



## Notice d'information Manadier Saison 2021

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2022.

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC et durant toute l'année. Ce régime individuel ne peut se substituer à un quelconque régime obligatoire ou complémentaire agricole (de type AAEXA notamment).

Les garanties ne concernent que les titulaires d'une licence nominative, en activité professionnelle, et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité). **Par ailleurs, la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.**

Les garanties ne sont acquises qu'en cas d'accident survenu dans l'arène ou immédiatement avant ou après la course ou durant sa préparation (encocardement, tri du matin, transport des bêtes...).

Les garanties dont je dispose sont :

☞ **Option de base :**

Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ **Option 1 :**

Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	20 euros par jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'évènement.

☞ **Option 2**

Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	20 euros par jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'évènement.

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Déclaration manuscrite à recopier dans la case : « **je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992** »

☞ **Déclaration manuscrite :**

### AUTORISATION DE DIFFUSION DES INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

**J'autorise** ou  **je n'autorise pas** à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire) :



## BULLETIN D'ADHESION – Saison 2021

### Gardians A Pied

#### Bulletin d'adhésion à nous retourner, complété, signé

- Option de base** : socle de base obligatoire, voir détail au dos)
- |   |                 |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale.....                            | 20,00 €         |
| Responsabilité civile et Protection juridique ..... | 114,00 €        |
| <b>Total</b> .....                                  | <b>134,00 €</b> |
| <b>Total remis si licencié en 2020</b> .....        | <b>114,00 €</b> |
- Option 1** (voir détail au dos)
- |   |                 |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale.....  | 20,00 €         |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle ..... | 160,00 €        |
| <b>Total</b> .....  | <b>180,00 €</b> |
| <b>Total remis si licencié en 2020</b> .....                            | <b>152,00 €</b> |
- Option 2** (voir détail au dos)
- |  |                 |
|--|-----------------|
| Cotisation Fédérale.....   | 20,00 €         |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle..... | 207,00 €        |
| <b>Total</b> .....   | <b>227,00 €</b> |
| <b>Total remis si licencié en 2020</b> .....                           | <b>191,00 €</b> |

Manade affiliée : \_\_\_\_\_

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° de portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire)

J'ai une autre licence à la FFCC si oui, merci de cocher ci-dessous :

Président de CT  - Président de course  - Délégué  - Membre CT  - Adhérent direct  -  
Raseteur  Tourneur  - Stagiaire  - Ecole raseteurs  - Autre  précisez.....

En cas de double licence pour les votes, je donne ma voix à ..... (Précisez le collègue d'adhésion)

#### Cadre réservé FFCC

Licence n° : 21/.....

Reçu le : .....

Mode règlement : .....

Date encaissement : .....



## Notice d'information Gardians à Pied Saison 2021

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet *le lendemain du règlement*, et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2022.

Cette licence est personnelle et ne concerne que le titulaire. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC « *Le Gardian est la personne qui pratique une activité sportive au sein d'une manade, comme acteur volontaire et bénévole, dans toutes les activités avec les taureaux ou ayant un rapport avec eux.* » extrait des statuts de la FFCC.

Les garanties s'appliquent uniquement à titre personnel au titulaire de la licence tant en responsabilité civile qu'en protection juridique, mais uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité, incapacité). **Par ailleurs la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.**

Les garanties dont je dispose sont :

☞ Option de Base

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ Option 1

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

☞ Option 2

Responsabilité Civile	Oui avec une franchise de 150 €
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité Temporaire	Pour 20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
Frais de recherche	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

**Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC et l'Assureur conseillent vivement l'usage de protections.**

Aucune interdiction ou restriction médicale ne m'interdit la pratique de ce sport.

**Déclaration manuscrite à recopier ci-dessous : « je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992\*. »**

Déclaration manuscrite :

### Autorisation de diffusion des informations nominatives

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

J'autorise ou  je n'autorise pas d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration express de refus de votre part, les informations édictées ci-dessus pourront donner lieu à diffusion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire) :



## BULLETIN D'ADHESION – Saison 2021

### Gardians A Pied

#### Bulletin d'adhésion à nous retourner, complété, signé

- Option de base** : socle de base obligatoire, voir détail au dos)
- |   |                 |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale .....                           | 20,00 €         |
| Responsabilité civile et Protection juridique ..... | 114,00 €        |
| <b>Total</b> .....                                  | <b>134,00 €</b> |
| <b>Total remis si licencié en 2020</b> .....        | <b>114,00 €</b> |
- Option 1** (voir détail au dos)
- |   |                 |
|---|-----------------|
| Cotisation Fédérale .....   | 20,00 €         |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle ..... | 160,00 €        |
| <b>Total</b> .....  | <b>180,00 €</b> |
| <b>Total remis si licencié en 2020</b> .....                            | <b>152,00 €</b> |
- Option 2** (voir détail au dos)
- |  |                 |
|--|-----------------|
| Cotisation Fédérale .....  | 20,00 €         |
| Responsabilité civile, Protection juridique et Prime Individuelle..... | 207,00 €        |
| <b>Total</b> .....   | <b>227,00 €</b> |
| <b>Total remis si licencié en 2020</b> .....                           | <b>191,00 €</b> |

Manade affiliée : \_\_\_\_\_

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° de portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

*Je joins à la présente : 2 photos d'identité*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire)

**J'ai une autre licence à la FFCC si oui, merci de cocher ci-dessous :**

Président de CT  - Président de course  - Délégué  - Membre CT  - Adhérent direct  -  
Raseteur  Tourneur  - Stagiaire  - Ecole raseteurs  - Autre  précisez.....

En cas de double licence pour les votes, je donne ma voix à ..... (Précisez le collègue d'adhésion)

<b>Cadre réservé FFCC</b>
Licence n° : <b>21</b> /.....
Reçu le : .....
Mode règlement : .....
Date encaissement : .....



## Notice d'information Gardians à Pied Saison 2021

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet *le lendemain du règlement*, et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2022.

Cette licence est personnelle et ne concerne que le titulaire. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC « *Le Gardian est la personne qui pratique une activité sportive au sein d'une manade, comme acteur volontaire et bénévole, dans toutes les activités avec les taureaux ou ayant un rapport avec eux.* » extrait des statuts de la FFCC.

Les garanties s'appliquent uniquement à titre personnel au titulaire de la licence tant en responsabilité civile qu'en protection juridique, mais uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité, incapacité). **Par ailleurs la garantie incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.**

Les garanties dont je dispose sont :

☞ Option de Base

<b>Responsabilité Civile</b>	Oui avec une franchise de 150 €
<b>Protection Juridique</b>	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
<b>Décès</b>	Pour un capital de 8 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

☞ Option 1

<b>Responsabilité Civile</b>	Oui avec une franchise de 150 €
<b>Décès</b>	Pour un capital de 8 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité Temporaire</b>	Pour 10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
<b>Frais de recherche</b>	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

☞ Option 2

<b>Responsabilité Civile</b>	Oui avec une franchise de 150 €
<b>Décès</b>	Pour un capital de 15 000 €
<b>Invalidité Permanente</b>	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité Temporaire</b>	Pour 20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date de l'événement.
<b>Frais de recherche</b>	En cas d'accident et pour un maximum de 830 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

**Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC et l'Assureur conseillent vivement l'usage de protections.**

Aucune interdiction ou restriction médicale ne m'interdit la pratique de ce sport.

**Déclaration manuscrite à recopier ci-dessous : « je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992\*. »**

Déclaration manuscrite :

### Autorisation de diffusion des informations nominatives

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

**J'autorise** ou  **je n'autorise pas** d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration express de refus de votre part, les informations édictées ci-dessus pourront donner lieu à diffusion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire) :